



## Récupérer son argent

-----  
Par Henry H

Bonjour à vous !

Voilà mon problème :

J'ai vendu mon véhicule à une amie (entre particuliers), en faisant le changement de carte grise à l'écrit avec le document officiel de cession et également par Internet via le site ANTS.

Suite à ça elle ne m'a jamais donné les 2400 euros de la vente du véhicule.

Je ne sais pas comment m'y prendre pour pouvoir récupérer cet argent rapidement, sachant que cela dure depuis plus de 2 mois

PS: je l'ai vendu rapidement pour l'arranger elle, chose que je n'aurais pas dû faire !

Merci pour vos réponses

-----  
Par chance

vous envoyez dans un premier temps à votre amie un courrier en recommandé avec accusé de réception l'informant que si elle ne vous rembourse pas vous porterez plainte contre elle puis si elle ne s'exécute pas (remboursement intégral ou échelonné) vous saisissez le juge de proximité afin qu'il juge votre affaire, vous devez utiliser le formulaire de déclaration au greffe (Cerfa n° 12285\*07). Cet imprimé doit être remis au greffe du tribunal d'instance